



DECLARATION AUX MEDIAS

Réunion des Ministres de responsables de TIC, Information, transport et météorologie de la SADC en République-unie de Tanzanie

En date du 20 septembre 2019 ; les ministres responsables de la technologie de l'information et de la communication (TIC), de l'information publique, des transports et de la météorologie de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont réunis du 19 au 20 septembre 2019 à Dar es Salaam, en République-Unie de Tanzanie, et ont délibéré sur plusieurs questions pertinentes pour la région dans les quatre secteurs relatifs aux infrastructures pour l'appui à l'intégration régionale.

La réunion a été accueillie par le gouvernement de la République-Unie de Tanzanie et a réuni les ministres ou leurs représentants des pays suivants : Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Des représentant des partenaires de la SADC et des agences d'exécution issues des quatre secteurs ont également assisté à la réunion. Elle a été précédée par les réunions de hauts fonctionnaires des secteurs des TIC, de l'information publique, des transports et de la météorologie ainsi qu'une table ronde ministérielle de haut niveau de la SADC sur les technologies innovantes et émergentes d'accès à la connectivité à haut débit.

La table ronde ministérielle de haut niveau qui s'est tenue le 19 septembre 2019 sous le thème « *Technologies émergentes à l'appui de l'intégration régionale et du développement industriel durable de la SADC* » a fourni une plate-forme pour un débat interactif sur les projets d'infrastructure à fort impact et les technologies liées aux questions de priorité absolue que la région devra traiter dans l'immédiat.

La réunion a été officiellement ouverte par le Premier ministre de la République-Unie de Tanzanie, l'hon. Kassim Majaliwa Majaliwa et a été officiellement clôturé par S.E: L'Ambassadeur, Seif Ali Iddi, deuxième vice-président du gouvernement révolutionnaire de Zanzibar.

L'honorable Majaliwa a souligné, dans son discours, que le gouvernement de la République-Unie de Tanzanie s'était engagé à partager ses expériences avec les autres États membres de la région afin de faire de la SADC un organe éminent jouant un rôle important dans le développement social et économique des citoyens de tous les États membres.

Le ministre des Travaux publics, des Transports et de la Communication et président du Comité des ministres de la SADC chargé des TIC, de l'information, des transports et de la météorologie, Ing. Isack Kamwele a déclaré que les ministres avaient un rôle crucial à jouer afin de s'assurer que les objectifs fixés par l'organisme régional dans le développement de programmes d'infrastructure soient atteints et que les défis auxquels étaient confrontés les quatre secteurs ; notamment les TIC, l'information, la météorologie et les transports étaient pris en charge.

Dans ses remarques, la directrice du département des infrastructures du Secrétariat de la SADC, Mme Mapolao Mokoena, a présenté un aperçu de mise en œuvre des programmes du Secrétariat dans le Plan de développement stratégique indicatif régional révisé (RISDP) 2015-2020 afin de combler les lacunes identifiées, libérant ainsi les potentiels régionaux dans les domaines concernés ; notamment les TIC, l'information, le transport et la météorologie.

Mme Mokoena a déclaré qu'il était important que les États membres de la SADC adoptent en permanence les technologies innovantes et émergentes et explorent de nouvelles façons pour les gouvernements de la SADC de travailler plus efficacement et d'établir des collaborations avec les industries et le secteur privé afin d'accélérer le développement des infrastructures et l'intégration régionale.

Les ministres ont reçu des rapports sur la mise en œuvre des décisions prises lors des dernières réunions ministérielles sectorielles. Ils ont également fourni des orientations et approuvé plusieurs décisions visant à faciliter l'infrastructure à l'appui de l'intégration régionale et à mieux faire connaître et promouvoir les programmes de la SADC.

Dans les secteurs des TIC et de l'information, les ministres ont approuvé le projet multipartite intra régional ainsi que le projet de facilitation des échanges qui visent à promouvoir et à faciliter la participation des petites, moyennes et microentreprises à l'écosystème régional du commerce électronique.

Les ministres ont exhorté les États membres à fournir un accès à leur chaîne de télévision publique nationale via Internet et une application mobile pour améliorer la diffusion de l'information, et à envisager de ratifier la Convention de l'Union africaine sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel. Ladite convention a fixé les obligations auxquelles sont tenues les entreprises et organisations qui collectent, traitent et stockent les données des individus.

Les ministres ont approuvé plusieurs cadres et lignes directrices de mise en œuvre, notamment :

- le projet des lignes directrices relatives à l'analyse des écarts en matière de la large bande mobile de la SADC;
- le Cadre pour la mise en place de l'équipe d'intervention en cas d'incident informatique régional de la SADC, (CIRT en sigle);

- le cadre pour le programme de satellites partagés de la SADC;
- le cadre d'évaluation de la concurrence dans le secteur des communications de la SADC ;
- les lignes directrices réglementaires de la SADC sur l'accès et les services postaux universels ;
- les lignes directrices sur le commerce électronique postal et la facilitation des échanges de la SADC ;
- le cadre pour la mise en place d'un centre régional chargé du commerce électronique de la SADC ; et
- le plan d'action 2019 sur l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les TIC de la SADC.

Dans le secteur des transports, les ministres ont examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan-cadre pour le développement des infrastructures régionales de la SADC et ont noté l'achèvement des infrastructures clés telles que l'ouverture du nouveau terminal à conteneurs de Walvis Bay en Namibie et les ports secs qui s'y rapportent ainsi que la réhabilitation et la modernisation des tronçons clés des grands axes routiers régionaux dans la plupart des corridors régionaux et les postes frontières uniques à Kazungula qui relie le Botswana et la Zambie, les Nakonde / Tunduma qui relie la République-Unie de Tanzanie et la Zambie et les Mwami / Mchinji qui relie la Zambie et le Malawi.

Les ministres :

- ont exprimé leur appréciation du soutien apporté par les institutions régionales telles que la Banque africaine de développement et la Banque de développement de l'Afrique australe au développement des infrastructures et se sont engagés à renforcer l'implication des parties prenantes dans la planification et le financement des infrastructures.
- ont souligné la nécessité de trouver des solutions locales dans la fabrication d'équipements, tels que les matériels roulant ferroviaires, et ont invité les institutions financières internationales à contribuer au financement de la fabrication locale dans le cadre de la stimulation de l'industrialisation de l'Afrique.
- ont noté les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme tripartite de facilitation du transport et du transit, qui aide les États membres à harmoniser les lois, politiques, réglementations, systèmes et normes du transport routier, et ont approuvé leur programme. Le TTTFP est un programme des trois Communautés Économiques Régionales ; il s'agit du COMESA l'EAC et la SADC. Il facilite la préparation de deux accords tripartites sur la gestion de la charge des véhicules et du transport routier transfrontalier, ainsi que des projets de lois types établissant le fondement juridique et réglementaire pour l'harmonisation. Le programme poursuit la mise en œuvre de l'accord de libre-échange tripartite en vertu duquel il est nécessaire de réduire les coûts de transport et les temps de trajet afin de stimuler le commerce inter régional. Le COMESA, l'EAC et la SADC ont convenu de planifier, coordonner et harmoniser conjointement l'infrastructure de transport et l'élaboration de politiques.

Dans le secteur de la météorologie, les ministres ont exhorté les États membres et les parties prenantes à prendre en compte les avis du SARCOF (forum régional sur l'avenir du climat en Afrique australe), ainsi que les conseils en matière de prise de décision et de planification du développement socio-économique multisectoriel.

Les ministres ont chargé le Secrétariat de la SADC d'accélérer le processus en vue de la désignation du Centre des services climatologiques de la SADC en tant que centre régional du climat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et ont exhorté les États membres :

- Qui ne sont pas conformes à la norme ISO 9001-2015 de l'Organisation internationale de Standardisation (ISO) à prendre les mesures nécessaires pour s'y conformer afin d'éviter d'être décrétés comme zones à haut risque en matière de sécurité ;
- Signer la constitution de la Société météorologique de l'Afrique australe (MASA) dans les meilleurs délais afin de garantir sa durabilité et son opérationnalisation ;
- Ratifier la Convention de Minamata sur le mercure : formuler une proposition de projet régional qui garantira le respect de la convention et identifier des points focaux nationaux en vue de faciliter la planification ;
- Signer la constitution de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET) et s'engager à s'acquitter des contributions annuelles conformément aux dispositions de la Constitution ;
- Tirer pleinement parti des institutions régionales de l'OMM afin d'harmoniser les activités météorologiques dans la région de la SADC.

Les ministres ont félicité le gouvernement de la République de Tanzanie d'avoir organisé avec succès la réunion et la table ronde ministérielle de haut niveau de la SADC et ont résolu que la prochaine réunion sectorielle se tiendrait en République du Mozambique en septembre 2020.

Dar Es Salaam, République Unie de Tanzanie, le 20 septembre 2019